

Trois industriels de la vape française interpellent les pouvoirs publics

Par Alistair, le 21/06/2019 à 18h14

Trois industriels français certifiés, oeuvrant dans le secteur du vapotage, viennent de cosigner une tribune faisant part de leur souhait de collaborer avec les pouvoirs publics afin de travailler à « *une structuration de la filière* ».

Proposer une vape responsable, et devenir un interlocuteur légitime des pouvoirs publics



Olivier Martzel, DG de **Gaïatrend – Alfaliquid**, Jean-François Douenne, DG de **D’lice**, et Charly Pairaud, DG de **VDLV**, ont tous les trois cosigné une tribune baptisée « *les industriels de la vape ont toute leur place dans la politique de lutte contre le tabac* ». Elle est destinée à faire part aux pouvoirs publics, de leur volonté de s’engager afin de travailler à une structuration de la filière du vapotage.

Nous reproduisons ci-dessous ladite tribune :

« Si l’on s’en tient seulement aux chiffres, la situation sanitaire face au fléau du tabac est alarmante ! Selon l’OMS, plus de quatre millions de personnes meurent chaque année de maladies liées au tabac, ce qui représente un décès toutes les huit secondes. C’est la deuxième cause de décès au niveau mondial. Chaque année depuis 1987, la Journée mondiale sans tabac vise à mieux informer, partout dans le monde sur le tabagisme et ses effets mortels.

Les britanniques ont mis en œuvre une politique antitabac offensive en intégrant l’e-cigarette dans leur dispositif leur permettant de ne compter que 17% de fumeurs aujourd’hui¹. De son côté, la France opte pour l’attentisme, préférant s’appuyer sur des résultats d’études scientifiques avant de franchir le pas. Pourtant 3 millions de Français utilisent une cigarette électronique². Parmi eux, 1,5 million l’utilisent quotidiennement². Résultat, selon les données du Comité interministériel de la santé publiées de mars dernier portant sur l’action de la vape, 1,6 million de fumeurs ont cessé leur consommation quotidienne en moins de 2 ans³. A l’évidence, on peut y voir un lien de cause à effet. Parmi les fumeurs ayant fait une tentative d’arrêt, 26,9%⁴ ont déclaré avoir utilisé la cigarette électronique comme aide pour arrêter de fumer.

Il serait temps, dès lors, que l’Etat prenne en compte ces résultats et reconnaisse la vape comme un outil de sevrage tabagique prometteur efficace.

Dans un contexte de méfiance généralisée, la question qui est posée aujourd'hui est celle de la place de la cigarette électronique dans la politique salubre de lutte contre le tabagisme. Nous, professionnels de la filière vape, sommes prêts à nous engager aux côtés des pouvoirs publics pour travailler à une structuration de la filière de la vape afin de garantir un niveau de qualité des produits reconnus par tous. En effet, c'est en garantissant aux vapoteurs une information fiable et l'utilisation de produits sûrs et de qualité que la vape deviendra un acteur légitime dans la lutte contre le tabac. Actuellement, plus de 200 entreprises françaises composent ce secteur – fabricants de liquides et de matériels distribués dans plus de 2 900 boutiques spécialisées – qui est encore récent. Des progrès importants ont été accomplis en matière de normalisation et de qualité des e-liquides pour rendre leur utilisation sécurisée. Nous pouvons aller plus loin encore dans la certification. Pour les industriels de la filière vape, c'est un moyen privilégié de répondre aux exigences européennes et françaises de qualité et de sécurité. La certification des e-liquides ("e-liquide certifié par AFNOR certification", au regard la norme française sur les liquides XP D90-300 partie 2) vise à favoriser la production de bons produits, rassurer les utilisateurs et soutenir la croissance de ce marché en France.

Notre priorité pour atteindre notre objectif commun, lutter contre la consommation de tabac, est clairement établie : proposer à nos clients une vape responsable et devenir un interlocuteur légitime des pouvoirs publics afin de lutter ensemble efficacement contre ses effets dévastateurs et son coût pour la collectivité exorbitant ».

-
- 1 : L'étude anglaise menée au Royaume-Uni au sein de « Stop Smoking Services », publiée dans la revue *New England Journal of Medicine* (Abstract : https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa1808779?query=featured_home)
- 2 : Données du Baromètre santé – <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1689.pdf>
- 3 : Chiffres 2019 par Santé publique France – http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/14-15/2018_14-15_6.html